

0721226S
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE LES QUATRE-VENTS
13 RUE DES 4 VENTS
72800 LE LUDE
Tel : 0243946060

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 1
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 30/08/2017
Réuni le : 11/09/2017
Sous la présidence de : Frederic Gombert
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer une convention de partenariat entre le département, le service départemental d'incendie et de secours et le collège relative à la classe de cadets de la sécurité civile

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Gombert

Prénom : Frederic

Signé le: 15/09/2017 16:42:04

CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE

**LE SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA SARTHE,
L'INSPECTION ACADÉMIQUE-DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE
L'ÉDUCATION NATIONALE**

ET LE DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

Entre

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Sarthe, représenté par le président du Conseil d'Administration, **Monsieur Jean-Pierre VOGEL**, autorisé à signer la présente convention par délibération du conseil d'administration en date du 25 septembre 2017.

ci-après dénommé « le SDIS »

D'une part,

L'Inspection Académique-Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, représentée par le principal du collège « Les Quatre Vents » du Lude, **Monsieur Frédéric GOMBERT**, autorisé à signer la présente convention par délibération du conseil d'administration du collège en date du 11 septembre 2017.

ci-après dénommée « le collège »

Et

Le Département de la Sarthe, représenté par le Président du Conseil départemental, **Monsieur Dominique LE MENER**, autorisé à signer la présente convention par délibération de la commission permanente.

ci-après dénommé « le Conseil départemental »

Il est convenu ce qui suit :

Objet de la convention :

Les trois parties s'engagent, de manière partenariale, à favoriser l'engagement citoyen des jeunes pour les rendre acteurs de leur propre sécurité et contribuer ainsi à l'émergence d'une société plus fraternelle, respectueuse des valeurs de la République en :

- Favorisant une culture de la sécurité civile
- Sensibilisant aux comportements de prévention
- Développant un sens civique parmi les jeunes élèves
- Reconnaisant les cadets comme assistants de sécurité lors des exercices d'évacuation ou de confinement (notamment serre-file)
- Favorisant l'engagement ultérieur des élèves comme jeunes sapeurs-pompiers (JSP)

Domaine d'application de la convention :

La convention s'inscrit dans le cadre de l'ouverture d'une classe de cadets de la sécurité civile au collège des Quatre Vents du Lude et ce, à la rentrée scolaire 2017-2018

Définition du parcours de la classe :

Les annexes 1 et 2 présentent un exemple d'organisation de la formation

Modification de la convention :

Toute modification du contenu de la présente convention fera l'objet d'un avenant pris par les instances délibérantes de chacune des parties.

Assurances :

Les parties s'engagent :

- à souscrire chacune un contrat d'assurance couvrant leur responsabilité civile dans le cadre des activités exercées par elles, les personnes agissant pour leur compte et au titre de propriétaire du collège, ainsi que le recours des voisins et des tiers,
- à fournir, avant la première activité de chaque année scolaire, les attestations d'assurance correspondantes.

Durée de la convention - Résiliation :

La convention sera prise pour une durée de trois ans, avec reconduction tacite pendant deux ans.

La convention pourra être résiliée sans indemnité à la demande de l'une au moins des parties à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

Fait en 3 exemplaires,
Au Lude, le mardi 12 septembre 2017

Pour le SDIS, Le président du Conseil d'Administration	Pour l'IA-DSDEN, Le principal du collège du Lude	Pour le Département, Le président
Jean-Pierre VOGEL	Frédéric GOMBERT	Dominique LE MENER

ANNEXE 1

Classe des cadets de la sécurité civile

-Organisation de la formation-

Public concerné :

- 12 élèves de 5^{ème} sélectionnés
- Attestation médicale de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives des JSP

Activités périscolaires possibles :

- Participation à la journée « portes ouvertes » du centre
- Une semaine durant les vacances de la Toussaint
- Un demi-samedi par trimestre en synergie de la section JSP du centre
- Participation à des cérémonies patriotiques

Actions pédagogiques dispensées dans le cadre scolaire:

- Création d'un lien entre les actions éducatives assurées par le SDIS et les actions pédagogiques réalisées en classe, selon les progressions établies en fonction des programmes
- Participation active aux exercices d'évacuation ou de confinement pour les alertes incendie et PPMS. Ecriture de scénarios d'exercice avec les élèves.
- Enrichissement du parcours Citoyen, dans lequel les élèves concernés peuvent faire leur choix d'oral au Brevet.

Encadrement :

- L'encadrement est assuré par le personnel sapeur-pompier pendant le temps périscolaire et par le personnel de l'établissement public local d'enseignement pendant le temps scolaire

Attestation :

- Remise d'une attestation en fin de parcours scolaire suivi dans la classe de cadets de sécurité civile

ANNEXE 2

Classe des cadets de la sécurité civile

-Exemple de programme de la semaine des vacances de La Toussaint-

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
8h00						
8h30						
9h00						
9h30	Accueil / présentation du SDIS de la Sarthe <i>Cdt Barré</i>	APS Présentation des tests de recrutement <i>Adc Launay</i> <i>Sch Deniau</i>	APS Centre aquatique du Lude séance et approche des techniques de sauvetage <i>Adc Launay</i>	PSC 1 Gestes de 1er secours (MCE...) <i>Adj Rolland</i>	Départ VTP + VL <i>Cne Lelarge et un responsable d'équipe</i>	
10h00					Visite du CTA-CODIS à la direction (Coulaines)	
10h30						Visite du CSP LMD + Le musée
11h00	PSC1 Prévention / protection <i>Adj Rolland</i>	Prévention contre l'incendie et la panique dans les ERP, adaptée au Collège du Lude <i>Cne Guérin</i>	<i>Adc Launay</i>	Les valeurs chez les SP <i>Cdt Barré</i>		
11h30						
12h00						
13h30	<i>Déjeuner au CIS Le Lude</i>	<i>Déjeuner au CIS Le Lude</i>	<i>Déjeuner au CIS Le Lude</i>	<i>Déjeuner au CIS Le Lude</i>	<i>Déjeuner au CSP LMD</i>	
14h00	Les engins du CIS Le Lude Armement et missions <i>Ltn Gaulupeau et un responsable d'équipe</i>	PSC1 L'alerte et LVAS <i>Adj Rolland</i>	PSC1 Travail en synergie avec la section des JSP Gestes de 1er secours en contexte VSAV <i>Adj Rolland</i>	Manœuvre INC en synergie avec la section des JSP <i>Ltn Gaulupeau et un responsable d'équipe</i>	Visite CS LMSM + MAF	
14h30						APS Séance collective avec la section des JSP <i>Ltn Gaulupeau</i>
15h00						
15h30						
16h00				Bilan de la semaine + point médias		
16h30						
17h00						

0721226S
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE LES QUATRE-VENTS
13 RUE DES 4 VENTS
72800 LE LUDE
Tel : 0243946060

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 2

Année scolaire : 2017-2018

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/08/2017

Réuni le : 11/09/2017

Sous la présidence de : Frederic Gombert

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Un logement pourrait être occupé une partie de l'année scolaire par un enseignant du collège.
Le conseil d'administration adopte le tarif de 15,00 € la nuitée, charges comprises.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Gombert

Prénom : Frederic

Signé le: 15/09/2017 16:42:16

0721226S
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE LES QUATRE-VENTS
13 RUE DES 4 VENTS
72800 LE LUDE
Tel : 0243946060

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 3
Année scolaire : 2017-2018
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/08/2017

Réuni le : 11/09/2017

Sous la présidence de : Frederic Gombert

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

- Vu**
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
 - le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
 - le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2017

Numéro de la DBM : 4

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

adopte la décision budgétaire modificative pour vote n° 4, soit ajouter 90,00 € de recettes dus à la location du logement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Gombert

Prénom : Frederic

Signé le: 15/09/2017 16:42:23

Académie :
NANTES

Exercice : 2017

MINISTERE : Education Nationale

DEPARTEMENT :
SARTHE

Etablissement : 0721226S
COLLEGE DES QUATRE VENTS
13, RUE DES QUATRE VENTS

72800 LE LUDE
Téléphone : 0243946060

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 4
Présentée pour vote au Conseil d'administration

FREDERIC GOMBERT, chef d'établissement

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration n°4			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	66 897.42	63 897.42	-3 000.00
Vie de l'élève	8 360.00	8 360.00	0.00
Administration et logistique	98 522.18	83 922.18	-14 600.00
Total services généraux (1)	173 779.60	156 179.60	-17 600.00
Restauration et hébergement	142 153.40	138 153.40	-4 000.00
Bourses nationales	21 000.00	21 000.00	0.00
Total services spéciaux (2)	163 153.40	159 153.40	-4 000.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	336 933.00	315 333.00	-21 600.00

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration n°4

Rappel de la section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	336 933.00	315 333.00
	Résultat prévisionnel	-21 600.00

Tableau prévisionnel de financement		Ressources
	Emplois	
Opérations d'investissement		
IAF	17 000.00	0.00
Aliénation ou cessions immobilières		0.00
Prélèvements sur fonds de roulement	0.00	17 000.00
Total	17 000.00	17 000.00

Montant du fonds de roulement		
Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé
73 660.91	14 000.00	0.00
		59 660.91

D.B.M. n°4 Date résultat du CA : 11/09/2017 Réf : Location logement Opération n°5 Type opération : 33 - Ressources non spécifiques

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Opérations de crédits		Prévisions de recettes		Total
						Rappels	Modifications	Rappels	Modifications	
1	ALO		0LOC	7083	Administration et logistique Locations diverses Locations diverses			0,00	90,00	90,00
2	ALO	VIABIL	0ELECT		Administration et logistique Viabilisation Electricité	16 000,00	90,00			16 090,00